

## Domaine Santé

## Filière Physiothérapie

## Gestion de projets interprofessionnels et méthodologie de recherche 2

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.PH. 371.2007.F.17

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2022-2023

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 5

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 02.06.2020.

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

Temps de cours : 45h.

Temps de travail personnel encadré : 40h.

Temps de travail personnel individuel : 65h.

## 2. Prérequis

Avoir validé le/les modules  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres :

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

- Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Soutenir la production, l'utilisation et la diffusion des savoirs spécifiques à la physiothérapie, et de savoirs disponibles, fondés sur des résultats scientifiques actuels, en évaluer les développements pratiques pertinents et leurs implications pour la clinique. (Fb1)
- Développer et mettre en œuvre une stratégie personnelle pour la formation continue et l'apprentissage tout au long de la vie. (Fb3)
- Soutenir la formation aux pratiques professionnelles, favoriser l'apprentissage expérientiel et aider les étudiants dans leurs lieux de formation pratique. (Fb4)
- Utiliser les technologies de l'information pour rechercher et accéder à l'information, ainsi que pour saisir, gérer et documenter les dossiers de patients/clients. (Bb4)
- Collaborer dans un esprit de partenariat avec ses collègues ainsi qu'avec d'autres groupes professionnels des domaines de la santé et du social. (Cb1)
- Assumer de manière critique différentes tâches/rôles dans une équipe et contribuer activement à la construction de l'esprit d'équipe. (Cb4)
- Employer le temps à disposition de manière ciblée et trouver un équilibre entre les exigences liées aux prestations à fournir au client/patient, les besoins organisationnels et la vie privée. (Db1)
- Utiliser les possibilités offertes par les technologies pour rechercher des informations, pour optimiser les prestations au client/patient, pour développer son apprentissage personnel et pour améliorer la documentation de l'ensemble du processus thérapeutique et d'autres activités. (Db3)

**Objectifs généraux du module**

- Intégrer les facteurs contribuant à la prévention et à la promotion de la santé des individus et des groupes de la population dans des prestations professionnelles adéquates
- Rechercher des données probantes permettant d'analyser, planifier et évaluer un projet
- Exercer son action dans les limites du cadre légal et déontologique
- Identifier et prendre en compte les enjeux éthiques dans un contexte professionnel
- Exercer une méthode de communication structurée
- Argumenter la qualité d'une revue systématique synthétisant les résultats d'études quantitatives et qualitatives
- Argumenter la qualité d'une ligne directrice clinique (guideline)
- Interpréter le traitement des données dans des approches quantitatives (statistiques) et qualitatives
- Argumenter un thème de recherche à l'aide d'un guide pour un entretien semi-dirigé
- Identifier le respect des aspects éthiques en recherche
- Adopter une posture réflexive sur les activités professionnelles
- Questionner la pratique par des approches interdisciplinaires (mécanique, matérialiste, phénoménologique, body-mind problem (corps – esprit) [approches contemporaines analytiques, neuroscientifiques, cognitivistes, etc.]
- Comprendre le travail d'équipe dans l'élaboration d'un projet dans la santé
- Faire preuve de compréhension et de respect des rôles, des responsabilités et des opinions des membres de l'équipe

**4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage****Contenus**

- Priorités et notions de risque
- Information et consentement éclairé
- Réflexion sur différentes grilles d'analyse (revue systématique, guidelines, recherche qualitative et quantitative)
- Analyses des données qualitatives
- Epistémologie des pratiques: Modèles de référence et modélisation des pratiques
- Construction d'un guide d'entretien sur un thème de recherche en intégrant des réflexions épistémologiques sur les pratiques
- Théorie relative à la construction d'un guide d'entretien,
- Etude de faisabilité
- Utilisation des outils d'analyse pour l'étape de conception du projet (PESTEL, MOFF,...)
- Utilisation des outils d'analyse et de structuration de l'étape de planification du projet (GANTT, PERT,...)
- Utilisation des outils de supports informatiques (Ganttproject, Social Network Analysis, ...)
- Equipe de projet
- Communication et projet
- REVMAN

**Formes d'enseignement et d'apprentissage**

- Cours magistraux
- Travaux de groupe
- Auto-apprentissage
- Evaluations formatives
- Débat

**Exigences de fréquentation** : Se référer au règlement d'études de la HEdS – Genève (articles 28-29).

**5. Modalités d'évaluation et de validation**

L'**évaluation** du module repose sur :

- Un travail écrit produit en groupe rendant compte du projet, rendu au plus tard le vendredi de la semaine 21 (sauf situation exceptionnelle). Une mention «acquis» doit être obtenue.
- Analyse & interprétation d'un entretien en lien avec un questionnement issu de la pratique (coefficient 2)
- Travail écrit sur les contenus d'épistémologie (coefficient 1) incluant deux devoirs sommatifs en contrôle continu en lien avec la thématique

Période : A) 21<sup>e</sup> semaine, année civile 2023\*; B) 35<sup>e</sup> semaine, année civile 2022\* C) 26<sup>e</sup> semaine, année civile 2023\*

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

L'étudiant qui par son comportement inadéquat ou un manque d'implication ne répond pas aux critères minimaux en terme de dynamique de groupe (cf grille de validation du travail de groupe interprofessionnel) ne valide pas le travail décrit sous point A au point 5 et doit présenter un travail complémentaire.

**6. Modalités de remédiation et de répétition****Remédiation**

Remédiation possible en cas de note Fx au module (soit entre 3.5 et 3.9)     Pas de remédiation

- Période :36<sup>e</sup> semaine, année civile 2023\*

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.  
En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

## 7. Bibliographie principale

- Promotion Santé Suisse. Promotion de la santé et prévention : évaluer l'efficacité des mesures. *Feuille d'information 26*. Novembre 2017
- Promotion Santé Suisse. *Evaluation des effets des interventions : guide pour le domaine du poids corporel sain*. Document de travail 31. Janvier 2015
- *Plateforme Quint-Essenz*. <https://www.quint-essenz.ch> (Ressources théoriques, outil de gestion de projet, communauté)
- *Centers for Disease Control and Prevention : A Framework for Program Evaluation*. <https://www.cdc.gov/eval/framework/index.htm>
- Broussaille A. Champagne F, Contandtiopoulos A-P. Hartz Z (2011). *L'évaluation : concepts et méthodes* (2<sup>e</sup> éd.). Les Presses de l'Université de Montréal.
- Andrieu, B. (2010). *Philosophie du corps : expériences, interactions et écologie corporelle*. J. Vrin
- Fortin, M.-F. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives* (3<sup>e</sup> éd.). Chenelière Education.
- Gallagher, S. (2005). *How the Body Shapes the Mind*. Clarendon Press.
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif* (4<sup>e</sup> éd.). Armand Colin.
- Marzano, M. (2016). *La philosophie du corps* (4<sup>e</sup> éd.). PUF.
- Py, B. (2013). *La statistique sans formule mathématique* (3<sup>e</sup> éd.). Pearson Education.
- Sandelowski, M. & Barroso, J. (2010). *Handbook for synthesizing qualitative research*. Springer.
- Novartis Foundation for Sustainable Development (2013). *Project management handbook A working tool for project managers*. Novartis Campus.
- Morestin, F. et Castonguay, J. (2013). *Construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé : pourquoi et comment?* Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.
- Agency for Healthcare Research and Quality. (2015). *TeamSTEPPS®: National Implementation*. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/>
- Dupont, NA. (2010). *L'impatience de la liberté*. Kimé

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable** : Pierre Bellemare : pierre.bellemare@hesge.ch

### Enseignants :

- Pierre Bellemare
- Anne-Violette Bruyneel
- Suzanne Gard
- Pierre Nicolo
- Assistants

### Vacataires :

- Nicolas Alexandre Dupont
- Véronique Hasler
- Roger Hilfiker
- Dr. Mischa Piraud
- Jean-David Sandoz

Descriptif validé le 1<sup>er</sup> septembre 2022 par

Ruth Schmid  
Responsable de la filière

\*sous réserve de modification